DINOZÉ

Année 2023

N° 1

Les élus vous présentent le

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 1 – lundi 09 janvier 2023

Le mot du Maire :

Chers habitants,

Le dimanche 8 janvier a eu lieu à la salle de convivialité la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux du Maire, en présence du conseil municipal, des élus du secteur, des forces vives du département, de la commune et de nombreux habitants. Cette cérémonie a été l'occasion dans un moment de grande convivialité de faire le point sur les réalisations de l'année 2022 et les projets 2023. L'occasion de mettre François Picoche à l'honneur pour sa nomination en qualité de Maire honoraire de la commune pour les 19 années passées à assurer ses fonctions.
Afin d'apporter le même niveau d'information à toute la population, vous trouverez ci-dessous la retranscription de mon allocution.

Soyez assurés de mon profond dévouement, ainsi que celle de l'équipe municipale au service de notre commune.
Bien à vous,
Wilfrid Grandmaire

Allocution du maire lors de la cérémonie des vœux du dimanche 8 janvier 2023

Chers habitants, Mesdames et Messieurs les élus, en vos noms, grades et qualités, mesdames et messieurs représentants les forces vives du département et de la commune, je ne reprendrai pas en détail la liste des invités, Stéphanie notre 1ère adjointe l'a déjà fait précédemment. Je me réjouis toutefois de voir réunis dans ce lieu, 2 vice-présidents et 1 conseiller délégué de la CAE, 1 vice-présidente du conseil départemental, 3 conseillers départementaux, 1 vice-présidente du conseil régional, 2 vice-présidents du SCOT des Vosges, notre député et mes collègues maires des communes avoisinantes.



C'est un véritable plaisir de vous recevoir aujourd'hui dans ses locaux, après deux années blanches annulées par le Covid. Plaisir d'autant plus grand de vous voir si nombreux pour ce qui est pour moi une première. Votre présence nous témoigne l'intérêt que vous portez à notre commune, je vous en remercie. Nous avons voulu une cérémonie modeste, sincère, mais surtout conviviale. J'ai simplement envie de vous dire au nom du conseil municipal, chers amis « bienvenus ».

Les discours n'étant pas la partie la plus attendue, je vais m'efforcer d'aller à l'essentiel.

Dinozé se porte bien, contrairement à de nombreuses localités qui sont confrontées à une baisse démographique, notre population s'accroit régulièrement, 495 habitants en 2008, 594 en 2013, 624 en 2019 et au dernier recensement 2022, Dinozé compte 648 habitants. Un développement raisonnable et raisonné. L'avenir est plus incertain, les terrains constructibles deviennent rarissimes, et si au niveau de la communauté d'agglomération, il existe entre 5000 à 6000 logements vacants qui pourraient, après rénovation accueillir des familles et retrouver une nouvelle vie, rénovation indispensable au regard des enjeux environnementaux et nationaux, nous devons baisser considérablement notre consommation d'espaces naturels et préserver notre cadre de vie, il n'en demeure pas moins qu'à Dinozé la vacance est très faible et de ce fait, il n'existe chez nous, que peu de marge de manœuvre pour accueillir de nouveaux habitants….

La municipalité, avec ses modestes moyens, a œuvré cette année dans l'intérêt de tous en privilégiant différents axes :



Stéphanie GRAND – 1ère Adjointe aux affaires scolaires

Je commencerai par notre école, véritable poumon et lieu de vie de notre village. Notre école se porte bien, avec un effectif de 55 élèves. Grâce à l'intervention de la municipalité soutenue par les représentants des parents d'élèves, nous avons obtenu ½ poste supplémentaire et donc l'ouverture deux jours par semaine d'une troisième classe. Ce qui permet de proposer à nos enfants, un enseignement de qualité et à nos professeurs des écoles, de bonnes conditions de travail, je remercie à ce titre Monsieur l'Inspecteur d'Académie. Nous ne pouvons que nous féliciter de ce constat quand on sait que le département des Vosges perdra environ 30 postes de professeurs des écoles cette année, ce qui représente environ 600 élèves de moins. Nous continuerons à soutenir financièrement les sorties pédagogiques, les voyages scolaires et bien entendu l'équipement des classes. Un tableau numérique de dernière génération doit prochainement venir équiper l'école maternelle. Je remercie particulièrement la directrice de l'école Madame Villemin, ses collègues Madame Convenant et Madame Vaillant pour leur investissement auprès des enfants, les élus des parents d'élèves pour leur précieuse et efficace collaboration et l'association « Les amis de l'école » à travers sa présidente Aurélie Molina pour les nombreuses animations réalisées au profit des enfants tout au long de l'année, chasse aux œufs de pâques sous la neige, Halloween, réfection des peintures des sols des cours, spectacle de fin d'année, vente de sapins et j'en passe la liste est longue…

Je n'oublie pas l'ASC Hadol qui nous permet d'organiser au mieux les temps hors scolaire, garderie, aides aux devoirs, cantine, Madame Claudel la directrice de la maison de retraite et toute son équipe, chez qui nos enfants prennent leurs repas chaque jour et enfin Stéphanie GRAND ma première adjointe aux affaires scolaires qui suit de près tous ces dossiers.

L'année 2022 aura été le théâtre d'un important travail sur notre réseau routier ; d'abord de réfection sur les rues de la Roie Paques, de la Houée, de Besonfosse, de la Petite Chaumière, du Neuf Pré, de la rue Guillemette et de l'impasse Camille Krantz en face de la maison de convivialité. Ces travaux ont été réalisés avec le soutien financier du conseil Départemental, je remercie, Monsieur Vannson son président et bien entendu les conseillers départementaux de notre canton qui ont suivi le dossier et qui nous font l'honneur de leur présence aujourd'hui Ghislaine Jeandel Jeanpierre et Yannick Villemin.



Yannick VILLEMIN Conseiller Départemental et Vice-Président de la CAE

Nos entrées de bourg sont malheureusement souvent des lieux propices aux excès de vitesse, ainsi nous avons procédé en concertation et avec l'accord des services départementaux à une modification de l'emplacement des pancartes matérialisant les limites de notre village côté Remiremont, intégrant ainsi plus d'une vingtaine d'habitations et le terminus du bus n°5 resté jusqu'alors hors agglomération. Dans cette logique, nous avons équipé les trois entrées du village avec le soutien du fonds de concours de la CAE, je remercie pour cela son Président Michel Heinrich, de radars pédagogiques et d'avertisseurs de passages piétons. Dans un souci d'harmonisation de la vitesse sur la commune, toutes les rues secondaires à la traversée du bourg ont été limitées à 30 km/h. La vitesse relevée par nos radars pédagogiques dans les artères principales est meilleure, mais il reste néanmoins des conducteurs que l'on pourrait qualifier d'inconscients et qui continuent à considérer nos rues comme un circuit automobile. Je demanderai pour 2023 la poursuite des contrôles de vitesse à notre référent gendarmerie.

L'année 2022 aura été une année particulière, puisque notre jeune commune aura soufflé ses 90 bougies. Nous avons organisé à cette occasion la plantation d'un arbre du souvenir par les enfants de l'école et mis en place une exposition retraçant l'histoire de notre village. 2022 aura également été l'occasion d'améliorer notre qualité de vie, aménagements de bancs, création d'une boite à livres qui connait un beau succès, mis à disposition des boites à sel permettant d'intervenir rapidement en cas de neige ou verglas sur les endroits dangereux de la voirie communale, aménagements de points de collecte et renforcement du nombre de bacs à ordures ménagères en collaboration avec Philippe Claudon Président du Sicovad, numérotation de plus de 50 maisons, rétablissement de l'arrêt Quéquement pour la ligne Fluo grand-Est, mise ne place d'une machine à pain dont malheureusement la présence n'est pas pérennisée à ce jour, l'accueil d'une restauration ambulante les mercredis soir et dans les jours qui viennent la mise en service en collaboration avec le SDEV, Syndicat d'Électrification des Vosges, d'une station de recharge pour voitures électriques sur le parking de l'école.



Je tiens ici à remercier mes adjoints, André Defranoux et Jerémy Frémiot pour leur implication journalière et le suivi des dossiers

Je n'oublie pas l'importance de la convivialité au sein de notre commune, ainsi je tiens à remercier la commission sociale pour son travail : organisation de la cérémonie des bacheliers (9 en 2022, un bon cru), des naissances (8 en 2022, c'est excellent pour notre école) et des nouveaux habitants, l'organisation d'une marche et découverte de notre patrimoine forestier, la collaboration dans la préparation de la soirée d'Halloween avec l'association « Les amis de l'école », l'organisation du repas des ainés et des colis pour ceux qui n'ont pu y participer, c'est important de n'oublier personne, le Noël des agents et enfin l'organisation de cette cérémonie des vœux. Je remercie l'équipe et à sa tête, Patricia Gornet, notre adjointe aux affaires sociales pour tout ce travail.

Nous essayons chaque jour avec l'équipe municipale d'être au plus proche des habitants et d'apporter une information la plus transparente possible, ainsi il est important de rappeler que la commune est dotée d'un site Internet, d'un compte Instagram et d'une page Facebook permettant de transmettre toute l'information sur la vie de notre commune dans les meilleurs délais. Je remercie à ce titre notre conseiller délégué au numérique et à la communication Anthony Grandmaire, qui réalise un travail de qualité au niveau des réseaux sociaux, mais également en vous proposant des revues communales, qualitatives, très riches en informations.

Avant de me tourner vers 2023, je voudrais adresser mes remerciements à l'ENSTIB, école des ingénieurs du bois d'Epinal et à leur professeur, Alain Renaud, qui ont réalisé la boite à livres dont je parlais précédemment et qui nous ont permis de proposer cette année une décoration économique, écologique et originale pour les fêtes de Noël. De nouveaux projets avec l'ENSTIB verront le jour en 2023.

Après cette rétrospective 2022, tournons-nous vers 2023, la nouvelle année risque d'être compliquée à bien des égards avec des enjeux nationaux, internationaux, voire sanitaires, nous gardons tous un œil inquiet sur ce qui se passe en Chine et dans l'Est de l'Europe. Comme tout à chacun, les finances de Dinozé seront impactées par les différentes hausses et il faudra en tenir compte dans la gestion communale. Vous avez pu constater que les horaires de l'éclairage public ont été adaptés dans ce sens. D'autres mesures ont été ou seront prises en 2023 comme par exemple la tarification en supplément de l'électricité lors de la location de cette salle, c'était une impérieuse nécessité, les charges étant supérieures au tarif de location, gelé depuis plus de 20 ans. Il ne faut pas oublier que les recettes d'une commune et donc sa capacité à investir et fonctionner au quotidien sont en partie le fruit de nos impôts.

Ces dernières années j'ai été le témoin d'élans de solidarité dans notre commune pendant le confinement COVID19 et plus récemment au profit de l'Ukraine, lancée en quelques heures la collecte organisée par la municipalité a connu un succès incroyable, remplissant la mairie de dons au profit des sinistrés. Je sais savoir pouvoir compter sur vous et nous aborderons ensemble les joies, mais aussi les difficultés qui nous attendent en 2023. Je vais terminer par quelques nouvelles positives, la fibre sera disponible dans quelques semaines sur notre territoire, je sais que vous l'attendez. Après un travail collaboratif de plus d'un an, la révision de notre PLU pour une mise en compatibilité avec le SCOT des Vosges est en phase de finalisation, l'enquête publique est terminée, de nombreux habitants sont venus rencontrer le commissaire enquêteur, le conseil municipal devra approuver ce nouveau document dans les semaines à venir. Une réflexion est engagée avec ZIG ANIM de HADOL sur la mise en place, au sein de notre commune, de mercredis récréatifs et d'animations durant les vacances scolaires pour nos enfants, une expérimentation devrait voir le jour la première semaine des vacances de février.



Stéphane VIRY Député des Vosges

Enfin, vous le savez, la municipalité travaille sur un gros dossier d'aménagement d'une aire de jeux pour les petits, d'un city Park pour nos ados, d'un terrain de pétanque pour nos ainés, d'une aire de fitness, d'une aire de détente avec coins pique-niques, bancs, bref, d'une coulée verte reliant le centre du village avec un accès collectif à la Moselle, permettant la pratique de la pêche et des loisirs d'eau. L'idée est de créer un poumon vert d'environ 3000 m2 au centre de notre village et d'en faire un lieu de rencontre intergénérationnel. Nous suivons le dossier depuis plus de 15 mois, nous allons concrétiser dans les prochaines semaines l'achat du terrain et avons d'ores et déjà obtenu l'engagement de l'agence nationale du sport pour l'attribution d'une subvention de 97 100 €, je remercie à ce titre, Monsieur DAILLE le représentant de l'ANS, Agence Nationale du Sport sur les Vosges et notre député qui nous soutient activement dans nos démarches, merci, Stéphane, j'ai pu apprécier l'efficacité de tes interventions et j'aurai encore besoin de toi en 2023. Nous sommes encadrés par les services de la CAE, l'assistance maîtrise ouvrage et le service « subvention » qui nous apporte une aide précieuse et je les en remercie ; nous solliciterons prochainement, le Département dans le cadre d'une demande de contractualisation reconnaissant le caractère intercommunal de notre projet, nous permettant ainsi d'obtenir, je l'espère, un soutien financier complémentaire indispensable à sa réalisation. Ghislaine, Véronique, Yannick et Stéphane, merci une nouvelle fois pour votre présence, vous l'avez compris, je vous solliciterai prochainement, je sais pouvoir compter sur vous. Madame La vice-présidente du Conseil Régional, nous aurons besoin également du soutien de la Région, je reviendrai également vers vous en 2023. La route est longue, les procédures administratives parfois complexes, mais soyez assurés que l'équipe municipale met tout en œuvre pour aboutir sur ce dossier.



Elisabeth DEL GENINI Vice-Présidente du Conseil Régional

Je profite de l'occasion pour faire un clin d'œil ou un appel du pied à Patrick Nardin notre voisin et Maire d'Epinal et conseiller délégué aux mobilités à la CAE, d'abord pour le remercier de sa présence qui nous honore, ensuite lui dire que les Spinaliens habitant pour certains à quelques centaines de mètres seulement de notre projet et même s'ils bénéficient de structures exceptionnelles dans leur ville, seront les bienvenus sur nos équipements. Epinal est la ville du vélo, la piste cyclable s'arrête brutalement à la pancarte Dinozé, nous sommes prêts à poursuivre cette voie cyclable sur Dinozé qui permettrait d'améliorer et d'intensifier les mobilités douces entre nos deux communes et rendre l'accès plus facile à notre future coulée verte axée sur les loisirs et la nature. Dans cette même idée, Dinozé renouvelle sa candidature à l'installation devant la mairie d'une station « Vivolt » de vélos électriques très attendue par la population, mais aussi les entreprises qui me parait être le complément indispensable à notre projet et dont nous espérons la naissance en 2023…

Je terminerai cette intervention par plusieurs remerciements, tout d'abord vers les associations qui animent notre village, vers les représentants des parents d'élèves qui œuvrent en faveur des écoles, vers les entreprises artisanales, industrielles et commerciales, les professions libérales, les assistantes maternelles agréées, toute l'équipe de la crèche « Les loupiots », l'ensemble du personnel de la maison de retraite, à Monsieur le Surintendant du cimetière Américain et l'ensemble de ses collaborateurs. Tous ces acteurs

participent au dynamisme du village et à sa qualité de vie. Je remercie également tous nos partenaires avec lesquels nous travaillons chaque jour, les services de la CAE, du département, de la préfecture, de l'Education Nationale, de l'ONF, de la gendarmerie, de la trésorerie, des pompiers dont nous avons pu constater l'efficacité lors de l'important feu, l'été dernier, mettant en péril plusieurs habitations, de mes collègues maires et adjoints des villages voisins, de notre correspondant de presse Vosges matin.

Je n'oublie pas l'équipe municipale sur qui je sais pouvoir compter, seul un maire n'est rien, avec une équipe les choses deviennent possibles. Un immense merci aux membres du conseil municipal, aux membres des différentes commissions, pour le temps consacré au service de la commune, à nos employés communaux, Christine notre secrétaire, Pascal notre agent technique qui prendra sa retraite dans quelques semaines, un recrutement est en cours, Mirella notre Atsem et Michèle qui s'occupe si bien de l'entretien de nos locaux.

Enfin, j'ai une pensée toute particulière pour les personnes souffrantes qui n'ont pu se joindre à nous, je leur souhaite au nom du conseil municipal et en mon nom, nos très sincères vœux de prompt rétablissement.

Pour finir, nous allons continuer à travailler en 2023, dans la sérénité, la transparence et le respect de tous. Je vous souhaite sincèrement à toutes et tous une très belle année 2023, pleine de bonheur, de réussite et de santé.

Enfin, je ne voulais pas terminer cette cérémonie sans rendre hommage à François Picoche qui a assuré la fonction de Maire de notre commune pendant 19 ans, je mesure avec humilité l'engagement qui a pu être le sien durant ces longues années. François a été nommé par Monsieur le Préfet des Vosges, Maire honoraire de notre commune le 7 septembre dernier. Félicitations, François, je pense qu'il mérite vos applaudissements.



François PICOCHE Maire honoraire de Dinozé

Informations diverses :

<u>École :</u>

Le jour de la rentrée de janvier, nous avons été confrontés au dysfonctionnement d'un programmateur régulant la température de la classe élémentaire, incident indépendant de la volonté de la municipalité, Jérémy Frémiot a immédiatement pris le dossier en main pour engager les mesures nécessaires.

La première séance de piscine a dû être annulée faute de bus, le devis n'ayant pas été validé et transmis au secrétariat de mairie par la directrice de l'école. Cet oubli est maintenant corrigé, les séances vont reprendre et auront lieu aux dates suivantes : 16/01 23/01 30/01 06/02 27/02 06/03 13/03 20/03 27/03 03/04. Merci pour votre compréhension.

<u>Animations périscolaires :</u>

Une expérimentation proposant des activités aux enfants des écoles sur le temps du mercredi et des vacances scolaires va être mise en place à partir de février, le programme est en cours d'élaboration.

<u>Distributeur de pain :</u>

Comme vous avez pu le constater, le boulanger n'est plus en mesure d'assurer la prestation pour différentes raisons, nous le regrettons, la mairie avait beaucoup œuvré pour cette installation. Nous sommes en recherche d'une autre solution, mais c'est compliqué…

<u>Borne de recharge pour voitures électriques</u> :

Cette borne est en cours d'installation sur le parking de l'école, les travaux ont pris un peu de retard, elle devrait être opérationnelle sous peu.

<u>Révision du PLU</u> :

Après plus de 18 mois de travail, la mise en compatibilité de notre PLU avec le SCOT des Vosges est en phase de finalisation, le conseil municipal devra approuver ce document prochainement. Il deviendra alors applicable à notre commune.

<u>Pose d'un abri de BUS (rue Camille Krantz à proximité de la Mairie) :</u>

La pose d'un nouvel abri de bus permettant aux voyageurs en direction de Remiremont de s'abriter lors de mauvaises conditions météorologiques, annoncée pour novembre a pris du retard (problème de livraison). L'installation est annoncée courant janvier.

<u>Affouages 2022/2023 :</u>

Le tirage des affouages a eu lieu le mercredi 11 janvier, nous avons enregistré 12 inscriptions pour cette opération.

L'équipe municipale vous présente ses vœux les plus sincères, de bonheur, de réussite et de santé pour 2023

Document mis en page par Anthony GRANDMAIRE